

## COMPTE RENDU NON THÉMATIQUE



BONTE Pierre, Enric PORQUERES I GENÉ et Jérôme WILGAUX (dir.), 2011, *L'argument de la filiation. Aux fondements des sociétés européennes et méditerranéennes*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. Méditerranée-Sud, 474 p., graph., bibliogr., index (André Campeau)

Ce livre est une contribution majeure au dossier de la filiation. Il rend compte de la relation que des sociétés (passées, présentes, méditerranéennes) entretiennent avec le lien filiatif. Dans l'histoire de l'anthropologie, l'étude de la filiation et de l'affiliation a été abordée en se penchant sur les «nécessités de la reproduction de l'espèce», la manière non identique dont les genres établissent la relation filiale, «la transmission intergénérationnelle de biens matériels et symboliques», «la codification du droit», les technologies de procréation assistée. Or, plutôt que de classer les pièces du dossier à l'aide de tels fragments de l'objet, les auteurs problématisent autrement et ouvrent sur de nouvelles pistes de recherche.

L'introduction (p. 11-35) présente les problématiques et les 18 chapitres. Une de celles-ci, le statut de la filiation, a trait à la place de la filiation comme relation fondatrice de sociétés et ouvre sur la question de savoir si cette relation est donnée ou construite. Une autre problématique, la naturalisation de la filiation, soulève des difficultés, notamment parce qu'elle «laisse place à des ambivalences quant aux fondements de la filiation» (p. 15), aux représentations de la conception sexuée et aux définitions de la paternité. Pour dépasser (et ne pas s'enliser dans) des conceptions essentialistes de la filiation, l'exploration lévi-straussienne portant sur les «sociétés à maisons» et les conditions de leur constitution permet d'insérer l'alliance dans le même cadre de recherche que la filiation. L'étude de ce mode de construction et de perpétuation de la parenté permet une avancée, à condition de ne pas enfermer la recherche dans la dimension du droit et d'ouvrir le questionnement sur le langage de la filiation. S'il y a «matière universelle» en ce qui a trait à la «distinction de genre et de génération», au «traitement de la maternité et de la paternité», etc., «il n'est pas question de remettre en cause les conceptions et constructions locales de la parenté» (p. 21), mais plutôt de les décrire et les interpréter. D'ailleurs, l'étude des processus de réattribution de sens dans les sociétés nourrit l'interrogation portant sur les métaphores de la parenté dont les usages peuvent traduire la reproduction de «rapports sociaux en de multiples domaines» (p. 23).

Voyons quelques chapitres, quelques cas mis de l'avant pour illustrer ces problématiques. Sur la base de textes testamentaires des trois monothéismes, Bonte (p. 73-105) propose une analyse structurale du motif abrahamique faisant ressortir la valeur heuristique de la notion de «maison» mise de l'avant par Lévi-Strauss. Prenant appui sur des mythes de fondation de Rome, Moreau (p. 157-172) propose un exposé sur l'institution d'un héritier et les pratiques testamentaires selon que la filiation soit naturelle, adoptive ou symbolique. À partir d'un phénomène particulier (celui du sigisbée), Bizzocchi (p. 173-185) avance quelques réflexions sur la relation entre culture généalogique et ordre social dans l'Italie post-renaissante. Bestard (p. 249-264) oppose deux modèles d'analyse des relations de parenté pour mettre de l'avant le

constructivisme comme étude du « processus d'interaction constante » caractérisant la filiation comme « agencement » et comme « appartenance ». En se penchant sur la place des relations de parenté dans les cités grecques de la période classique, Wilgaux (p. 327-348) aborde le problème de la construction des identités politiques sous l'angle de la filiation et du langage de la parenté. Enfin, Brûlé (p. 389-421) fait « l'inventaire généalogique » de héros homériques en examinant l'« être-fils » d'un père, puis d'une mère.

En définitive, ce livre porte sur les fondements symboliques des sociétés. L'« évidence naturelle » de la filiation contribue à faire de ce lien une place importante dans les sociétés, au point même d'envahir des espaces sociaux autres que la parenté et de servir alors de référent pour faire sens de constructions sociales, par exemple dans l'espace public, politique. L'ouvrage propose une lecture nuancée, différenciée de ce phénomène culturel et permet de souligner des convergences et des divergences entre les sociétés. Le collectif contribue à déconstruire la notion de filiation sans éliminer le souci de multiplier les terrains, ouvrir de nouvelles enquêtes et re-problématiser cet objet protéiforme.

*André Campeau*  
*Département des sciences humaines*  
*Cégep de St-Hyacinthe, St-Hyacinthe (Québec), Canada*